



Cabinet du Maire  
Démocratie participative  
05 56 22 38 72  
proximite@latestedebuch.fr  
quartiers@latestedebuch.fr

# Conseil de quartier La Teste EST-Bonneval

Compte-rendu de réunion  
Mardi 4 octobre 2016

Le conseil de quartier de La Teste EST-Bonneval s'est réuni le mardi 4 octobre 2016 à 17h30, salle Maugis.

Etaient présents :

- Monsieur Jean-Claude VERGNERES, Président du Conseil de quartier
- Madame Chantal MERCIER
- Monsieur Alain STURBOIS
- Monsieur Roger BARRIER
- Monsieur Patrick BRIGNOLI
- Madame Marie-Odile MARTIN
- Monsieur Jacques GUILLEMETON
- Monsieur Hervé LAJOUS

En présence de :

- Madame Loretta LAHON-GRIMAUD - Adjointe au Maire - Démocratie Participative et au Handicap
- Monsieur Fabrice PETIT - Directeur de Cabinet
- Madame Patricia PETROVITCH - Directrice de la Vie Culturelle
- Madame Cathy DUPONT - Responsable Projet
- Madame Mauri NADEAU - Secrétariat

Excusés :

- Monsieur Nicolas HENIN - Conseiller municipal
- Madame Monique BONNARD LE LOUARNE
- Monsieur Guy NONNOTTE
- Madame Marie-Claire FERRAN
- Madame Claudie LEGOFF
- Monsieur Michel BOYE
- Madame Anne-Marie GILDAS
- Madame Evelyne DUCOURNEAU

Monsieur Jean-Claude VERGNERES ouvre la séance du Conseil de quartier EST-Bonneval à 17h30, remercie les membres de leur présence.

## I. Le 3<sup>ème</sup> lieu - Villa Verthamon

Mme Patricia PETROVICH et Mme Cathy DUPONT présentent au Conseil de quartier le 3<sup>ème</sup> lieu. Situé dans l'ancien Hôtel de ville, ce lieu, au cœur de la ville, sera un espace d'ouverture à la Culture, à l'Information.

Le 3<sup>ème</sup> lieu est un espace de consultation (pas de prêt) et d'animation.

**Contribuer à l'attractivité du centre-ville** avec un lieu de ressources numériques en accès libre, à l'attention de tous les publics.

**Elaborer les missions et les services en co-construction avec les acteurs locaux** (Associations, Education nationale, Centres sociaux) et les prestataires extérieurs. Donner un sens à la notion de « **vivre ensemble** » à travers des rencontres, des débats et des pratiques collectives.

**Offrir au public les services innovants spécifiques aux EPN (Espaces Publics Numériques)** : ressources numériques, accès libre à la création en ligne (musique et cinéma), recherche, information documentation.

**Un équipement tourné vers la jeunesse** : Point Cyb, BIJ (Bureau Information Jeunesse), projets à développer avec les écoles de la ville, le Conservatoire, ALSH...

- ✦ C'est un **lieu ouvert à tous, gratuit**, sans restriction d'abonnement. Les ressources en ligne sont consultables sur place ou depuis chez soi.
- ✦ Un **espace partagé** où se côtoient les actifs, non actifs, enfants, scolaires, parents...
- ✦ En **résonance avec l'actualité locale, sportive, culturelle...** il met en avant les projets développés par les services : exposition, ateliers, rencontres, dédicaces, petites scènes...

### Services innovants

**Bouquet numérique** consultable sur liseuses, tablettes, ordinateurs.

**Médiation numérique** : **accompagnement** des personnes aux usages d'internet, des logiciels libres et **initiation aux arts numériques** (infographie, vidéo, musique...).

Accès aux œuvres et produits culturels sous forme dématérialisée (ex : Arte VOD et cité de la musique).

## Tourné vers la Jeunesse

- **Intégration** du **Bureau Information Jeunesse** dans le 3<sup>ème</sup> lieu
- Ateliers multimédia au **Point Cyb** pour les 11 – 17 ans
- Accès à la **salle de projection** pour les scolaires, Accueil Loisirs Sans Hébergement (ALSH), Point Rencontres Jeunes (PRJ)...
- **Ateliers** de pratiques **artistiques** en amont des événements culturels : BD, atelier d'écriture...
- Révision d'examens, travail en groupe...

L'ouverture du 3<sup>ème</sup> lieu est prévue en **avril 2017**.

Il serait ouvert du **mardi au samedi de 9h à 19h** tout au long de l'année.

**Six agents** travailleront sur ce lieu : Un développeur de projets, un médiateur numérique, un animateur multimédia, un agent chargé de l'accueil et de l'administratif, deux agents aux postes du Bureau Information Jeunesse et du Point Cyb.

Ponctuellement, des **agents du service culture** seront amenés à développer **des projets** dans ce lieu : ateliers de médiation en amont des événements de la saison (atelier BD, atelier d'écriture, master-class...).

## II. Félicitations

Les conseillers du quartier félicitent la mairie pour ce très beau projet du 3<sup>ème</sup> lieu.

## III. Informations des travaux



### **Avenue Saint-Exupéry**

Les travaux de renforcement du réseau d'alimentation en eau potable portés par la COBAS reprennent début septembre.

Ce chantier qui va durer 3 mois, du 12 septembre au 15 décembre, va fortement perturber la circulation dans le secteur.

L'objet des travaux est le renforcement du réseau AEP (Adduction Eau Potable) et la reprise de l'ensemble des branchements avenue Saint-Exupéry, du rond-point de la voie directe au rond-point de l'avenue Bisserié.

Les travaux se feront en trois phases de 400 mètres environ, d'une durée d'un mois chacune :

- 1<sup>ère</sup> phase : de la cité Marzac au rond-point avenue Bisserié ;
- 2<sup>ème</sup> phase : de la rue Béranger à la cité Marzac ;
- 3<sup>ème</sup> phase : du rond-point de la voie directe jusqu'à la rue Béranger.

### Signalisation

Les travaux sont gérés en circulation alternée avec feux tricolore.

Un pré signalisation adaptée sera mise en place pour indiquer la zone de chantier et les déviations éventuelles.

## IV. Réponses aux demandes des conseillers

- 📍 Boulevard de Curepipe, certains potelets sont sciés, les bords sont devenus carrés et non arrondis (forme originelle).

📍 Réponse

*Signalé à la COBAS - L'entretien de la piste cyclable ainsi que les bordures incombe à la COBAS.*

- 📍 Non satisfaction sur le marquage au sol des ralentisseurs de la rue du Coutoum. Les dents de requin, matérialisés ne sont pas visibles de loin, notamment le second ralentisseur.

📍 Réponse

*Les dents de requin sont visibles et conformes à la norme.*

- 📍 L'espace vert de la maison des Associations manque d'entretien.

📍 Réponse

*Fait par l'équipe Forêt*

- 📍 La flèche bleue du rond-point Dantin est mal orientée.


📍 Réponse


*Fait par l'équipe Voirie.*

## V. Différents projets de la commune

📍 Aménagement de l'avenue Charles de Gaulle

- Création d'un parking contre le restaurant Le Cabanon afin de libérer les trottoirs du stationnement des voitures et permettre la réalisation d'une piste cyclable partagée;
- Aménagement d'une piste cyclable, avenue Charles de Gaulle.

 Réflexions sur une Entrée de ville, création d'un rond-point sur la N250 pour un accès direct à Intermarché (le rond-point est financé par l'hypermarché).

 Une entrée de ville par le Baou est en projet. Suppression de l'escargot venant du Pyla. Agrandissement de la voie reliant Pyla-sur-Mer au marché, double sens des véhicules et aménagement piétonnier et cycliste.

 Stade Bonneval - Plaine Gilbert Moga

- Réalisation en trois phases des tribunes du stade du rugby + vestiaires.

Félicitations des membres du Conseil de quartier relatives à l'aménagement du Port et du carreau du marché municipal.

## VI. Demandes des conseillers

a. A-t-on des statistiques sur l'utilisation du souterrain ?

 Réponse

*Des comptages sont effectués durant des périodes différentes. L'information sera donnée dès l'édition des statistiques lors de la prochaine réunion publique.*

b. Déception à la vue des immeubles en construction. Manque d'identité, trop près de la route. Pas d'homogénéité dans l'ensemble de la ville.

 Réponse

*L'architecte-conseil donne son avis sur tous les permis de construire. Celui-ci est très attentif aux nuisances, à la mitoyenneté...*

c. Manque d'homogénéité des cabanes ostréicoles sur le port de La Teste de Buch, les couleurs devraient être harmonisées.

 Réponse

*Le Conseil départemental est en charge du Port et de la gestion des Autorisations d'Occupation Temporaire (AOT).*

- d. Relève la présence de groupes de jeunes qui restent jusqu'à 2h du matin, occasionnant du bruit pour les riverains, et laissant derrière eux de multiples déchets liés à leur soirée (mégots, cannettes, bouteilles...) sur l'espace du chemin des Pignes.
- e. Relève également un sentiment d'insécurité au niveau du Club Ados – Jean de Grailly.

 Réponse

*Demande le passage, des polices municipales et nationales, plus fréquent, sur ces deux Espaces des Pignes et Jean de Grailly.*

- f. Le parking de la pharmacie Vallet, chemin de la Magrette, est mal indiqué au niveau du sens de circulation. Un sens interdit est manquant.
- g. Pinède de Conteau
  - Très satisfaits du commencement des travaux relatifs à l'écoulement des eaux de pluie.
  - Les riverains ont remarqué que les bus EHO ne passent plus par la Pinède de Conteau.
- h. Les riverains du chemin de la Procession ont rédigé une lettre commune afin de demander l'élagage des chênes.

 Réponse

*Visite sur place avec le responsable de l'Equipe Forêt et les riverains. L'élagage des arbres est prévu à l'automne.*

- i. Un des lampadaires à détection de présence du chemin des Pignes est détérioré.
- j. Le stationnement des véhicules sur les trottoirs, au début de la rue du Coutoum, avant de la rue du Capitaine, est toujours une difficulté pour les personnes empruntant les trottoirs.
- k. Rue Camille Guérin, en renforcement du poste EDF un roncier devrait être coupé. Note également beaucoup d'herbes sur les trottoirs.
- l. Demande intervention de la Brigade verte, au croisement de la rue des Prunus et de l'avenue de la Pinède de Conteau, auprès du propriétaire afin d'élaguer sa haie qui dépasse d'un mètre, empêche la circulation des piétons et obstrue la visibilité automobile.

M. Jean-Claude VERGNÈRES remercie les membres du Conseil de quartier de leur participation. La réunion se termine à 19h15.